

**CONFERENCE DES OING
CONF/AG(2024)SYN2**

RÉUNION DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Projet de rapport
Réunion hybride
(Agora G.03 / Kudo)**

Lundi 8 avril 2024

10:00-13:00 Première session de la première assemblée générale ouverte uniquement aux membres de la CINGO

1. Ouverture de la réunion par Gerhard Ermischer, Président de la Conférence

- GE souhaite la bienvenue aux membres et annonce la visite du nouveau commissaire aux droits de l'homme Michael O'Flaherty.

2. Nomination du rapporteur de la réunion

- Lundi 8 avril : Geneviève Laloy & Simon Matthijssen
- Mardi 9 avril : Piotr Sadowski & Anna Sevortian (sauf pour la partie concernant les élections).
Introduction et informations générales
- GE rappelle qu'il s'agit d'une réunion hybride.
- Rappel de l'organisation des élections
 - o Tous les membres en ligne devaient s'inscrire pour pouvoir voter en ligne.
 - o Pour les membres présents dans la salle, les élections se dérouleront à l'aide de bulletins de vote (également après l'inscription).
 - o D'autres votes auront lieu et deux types de vote seront également organisés, comme d'habitude (en ligne et avec des boîtiers dans la salle).
- GE a informé les membres des changements intervenus dans l'administration de la INGO
 - o Le nouveau secrétariat dirigé par Christoph Speckbacher GE s'est félicité de sa nomination.
 - o Nouveau membre du secrétariat Fabienne Deyrolles (a déjà travaillé pour le secrétariat).
Lusine Sahakyan et Bénédicte Kern sont toujours parmi nous. Anu Juvonen a terminé son mandat.
 - o Ce secrétariat est désormais réellement celui de la CINGO.
 - o La deuxième mission de ce secrétariat est la feuille de route pour la société civile. Plus pratique et plus fluide que la structure précédente.
- Harry Rogge (EUROGEO) a présenté des cartes mettant en évidence les membres du CdE et ceux de l'UE.
- **Commentaires :**
 - o Où et quand allons-nous parler des différentes guerres en cours et de ce que fait la CINGO?
2 moments : Le networking du mardi et le temps de débat avec le Commissaire aux droits de l'homme.

3. **Projet d'ordre du jour** - pour adoption

- Vote en ligne : 18 pour / 0 abstention / 0 contre
- Vote à l'intérieur : 39 pour / 0 abstention / 0 contre

4. **Rapport de la réunion du 9-11 octobre 2023** - pour adoption [CONF/AG\(2023\)SYN2](#)

- Pas de commentaires
- Vote en ligne : 17 Pour / 1 Abstention / 0 Contre
- Vote à l'intérieur : 43 pour / 0 abstention / 0 contre

5. **Communication de M. Michael O'Flaherty, nouvellement élu Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe**

- GE a déclaré que Michael O'Flaherty souhaitait vraiment travailler en étroite collaboration avec la société civile. Il connaît bien la CINGO.

- [Communication de M. Michael O'Flaherty](#) (anglais uniquement) suivi de questions/réponses

Questions / Commentaires

- UWE : Question sur l'égalité. Demande si MO accordera une attention particulière à l'égalité entre les hommes et les femmes au cours de son mandat.
- LICRA : Nous préparons une recommandation sur l'IA. Comment donner plus de place à la société civile pour qu'elle puisse exprimer son point de vue, etc. Une consultation sera-t-elle organisée ?
- MIAMSI / CINGO Comité droits des personnes migrantes : Demande de participation éventuelle à la Journée des réfugiés (21 juin). Respect des droits des migrants. Importance de faire connaître sa présence aux OING civiles.
- EBU : Un grand nombre de conflits et de guerres, y compris une série sur l'arrière-plan religieux des tunnels. Souhaiterait une plateforme de dialogue mais le Comité des Ministres bloque les groupes religieux non abrahamiques. Fin mai, invitation au dialogue mais toujours des courants abrahamiques.

Réponses :

- MO se battra vraiment pour les droits des femmes. Il ira plus loin en adoptant une approche non neutre à l'égard des femmes.
- IA : il veillera à ce que la société civile soit associée à toutes les étapes de la réglementation en matière d'IA.
- Migrations : il confirme sa volonté de travailler sur ces questions et sur les droits des migrants : dénoncer les refoulements, protéger les demandeurs d'asile, contester l'externalisation des décisions relatives aux migrants,
- Dialogue interreligieux : il n'est pas nécessaire d'être diplomate, il faut être clair. Comment construire une société ouverte à toutes les spiritualités.

Autres questions :

- CIVICUS : Veuillez lire le rapport Exconlaw sur la stigmatisation : attention à ne pas stigmatiser les OING/la société civile. Les entreprises ne sont pas des sociétés civiles (voir l'abus de SLAPPS).
- VOLONTEUROPE / Mute : Question concernant la protection des victimes de catastrophes/guerres/... et la gestion/diffusion d'images qui perpétuent le traumatisme pour ces personnes.
- CURE : La CINGO et le commissaire doivent se soutenir mutuellement. Comment organiser les relations entre le commissaire et les défenseurs de la société civile.

- Institut Robert Schuman / Comité du dialogue interreligieux : Question du droit international : s'il avait été mieux respecté, nous n'aurions pas tous ces conflits. Comment le faire respecter ? La question du dialogue interreligieux et interconfessionnel. Comment le rendre plus efficace, comment le développer, notamment par la mise en place d'une plateforme commune ?
- FEDE : Commentaires sur l'éducation. Attire l'attention sur l'éducation et l'intelligence artificielle. Souhait (des associations éducatives) que ce secteur soit plus développé et pris en considération dans la défense des droits humains.

Réponses :

- il est vrai que les entreprises ne sont pas les mêmes que les OING normales, mais nous devons travailler avec elles.
- Images d'enfants victimes. Pleinement pris en compte.
- Approche intéressante, le commissaire apprécie vraiment cette aide.
- Il est tout à fait d'accord pour développer le soutien mutuel et amplifier la voix des OING. Nous devons aligner le récit et les départements dans la discussion en cours, il reviendra sur ce point. L'exécution des jugements est une priorité absolue.
- En ce qui concerne l'éducation, la priorité du commissaire n'est pas de gérer les droits humains dans l'éducation, mais il est prêt à le rappeler à d'autres organismes.

6. Rapport d'activité de la Commission permanente et du Président

[Revue du mandat de trois années pour la période avril 2021 à avril 2024](#) présenté par Gerhard Ermischer.

7. Rapports finaux des comités thématiques

7.1 [Action pour les droits sociaux](#) - Cfr PP

Contribution attendue pour le système européen de suivi des droits sociaux

7.2 [Comité de la société civile sur les droits de l'enfant](#) Cfr PP

7.3 [Éducation à la démocratie](#) - Cfr PP

7.4 Crise environnementale et sanitaire - (Anne-Marie Chavanon et Elena Curtopassi)

8. Rapport de Jeremy McBride, Président du Conseil d'experts sur le droit des ONG

- L'orateur attire l'attention sur deux études : la stigmatisation des ONG et la criminalisation des ONG (loi sur les agents étrangers). Enquête envoyée aux OING - 55 réponses et 51(?) pays. Cohérent et représentatif.
- Ces études montrent qu'il existe un problème supplémentaire pour les ONG qui dénoncent le traitement des minorités telles que les demandeurs d'asile, les migrants, LH BT I, les Roms ou qui luttent contre la corruption et la violence domestique.
- Le Conseil d'expert travaille avec la commission des affaires juridiques de l'APCE. Il coopère avec la commission de l'UE.
- Le registre de transparence de l'APCE constitue une charge administrative pour les ONG : il les assimile à tort à des lobbyistes travaillant pour le compte des entreprises.
- La mise en œuvre des décisions du CEDH devrait figurer parmi les priorités de l'agenda et du comité des ministres : une action plus ferme et plus impérative est nécessaire.
- Les procédures SLAPP devraient être combattues plus activement.
- Lors d'un débat en direct avec des experts de la salle, les problèmes de financement des ONG par des entités étrangères sont discutés. L'absence de financement de la part des pays d'origine et/ou

de subventions (qui, soit dit en passant, peuvent également entraîner une dépendance) est évoquée. De toute évidence, le public estime que les ONG ne devraient certainement pas être traitées de la même manière que les lobbyistes d'entreprise.

- L'orateur conclut en promettant de rester attentif à ce qui affecte la position des ONG et de tirer les leçons de ce qui s'est passé avec Moneyval (à savoir que les réglementations qui n'étaient pas destinées à toutes les ONG sont, dans des circonstances normales, strictement appliquées à toutes les ONG) de la part des responsables de la mise en œuvre.

14:30-16:15 Deuxième session de la première assemblée générale ouverte uniquement aux membres de la CINGO

9. Rapports finaux des comités thématiques (suite)

9.1 Droits humains et intelligence artificielle - (Gilbert Flam)

9.2 Dialogue interreligieux et interconvictionnel [\(Présentation Powerpoint\)](#)

9.3 [Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes](#)

9.4 Les droits des personnes migrantes (20 minutes) [\(Présentation Powerpoint\)](#)

10. Remarques de fin de mandat par le Président de la Conférence des OING et informations sur la deuxième Assemblée générale à venir, y compris la présentation de la procédure de vote/élection (20 minutes)

RÉUNION DE LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Projet de rapport de réunion
9-10 avril 2024
Mardi 9 avril 2024
Réunion hybride

09:30-11:00 - Première session de la deuxième assemblée générale - Ouvert aux membres de la CINGO uniquement

Interprétation anglais/français assurée

- 1. Ouverture de la réunion par Gerhard Ermischer, Président de la Conférence des OING (5 minutes)**
- 2. Désignation du rapporteur de la réunion**
Rapporteurs : Piotr Sadowski & Anna Sevortian
- 3. Bref rappel de la procédure électorale et du test de vote**

GE passe la parole au modérateur, Christoph Spreng, vice-président de la CINGO, qui se retire à la fin de son mandat, dans un souci de clarté et de transparence. En outre, Cyril Ritchie, président du Comité de vérification et litige, préside les débats.

Test du vote électronique pour les participants en ligne, le vote a fonctionné et le test est finalisé.

- CS exprime ses meilleurs vœux à tout le monde et à tous les candidats, et passe la parole à Cyril Ritchie, président du CVL.
- CS remercie les membres de ce CVL, Cyril Ritchie, MC Galibert, Anna Kraus, Michalis Mittas, Jean-Bernard Marie. Rappelle les procédures d'élection, les règles sont très détaillées. Tous les candidats, sauf un, ont satisfait à toutes les exigences du règlement. Procédure de vote dans la salle expliquée, d'abord vote pour le président, puis vote pour les vice-présidents, puis élection de la CP.
- Urnes supervisées par 4 scrutateurs, un membre du Secrétariat et Anne Kraus au nom du CVL.

4. Projet d'ordre du jour - pour adoption

5. Élections (1st round)

Modérateur : Christoph Spreng, vice-président

Président : Comité de vérification et litige

[Liste des candidats](#)

5.1 Présentation du candidat à la présidence et élection

Présentation de la candidature de Gerhard Ermischer au poste de président ; l'élection a lieu ; résultat : 97 voix.

87 oui, 5 non, 5 abstentions.

RESULTAT : Gerhard Ermischer est élu président.

5.2 Présentation des candidats aux postes de vice-présidents et élection

Présentation de candidatures aux postes de deux VP, par Anne Bergheim-Nègre, Geneviève Laloy et Piotr Sadowski ; l'élection a lieu ; résultat : 88 voix.

- Anne Bergheim-Nègre : 26 votes

- Geneviève Laloy : 76 voix
- Piotr Sadowski : 66 votes
- Abstentions : 2
- Invalide : 1
- Résultat : Geneviève Laloy et Piotr Sadowski sont élus vice-présidents.

5.3 Présentation des candidats au comité permanent et élection

Présentation de candidatures au poste de huit membres élus du comité de surveillance : Ruth Allen, Iordanis Chorooglou, Ece Ciftci, Isuf Halimi, Harry Hummel, Ciaran John King, Simon Matthijssen, Grissel Meneses Camacho, Goran Miletić, Olga Sadovskaya, Anna Sevortian, Claude Vivier Le Got ; l'élection a lieu ; résultat : 96 voix.

- RÉSULTAT

Majorité absolue requise (article 121 du règlement) : 48

Ruth Allen : 72

Iordanis Chorooglou : 45

Ece Ciftci : 62

Isuf Halimi : 38

Harry Hummel : 30

Ciaran John King : 52

Simon Matthijssen : 50

GrisselMenenses : 36

Goran Miletić : 50

Olga Sadovskaya : 61

Anna Sevortian : 66

Claude Vivier Le Got : 47

Invalide : 1

RÉSULTAT

7 Élus : Ruth Allen, Ece Ciftci, Ciaran John King, Simon Matthijssen,

Goran Miletić, Olga Sadovskaya, Anna Sevortian. Deuxième vote dans l'après-midi.

Toutes les élections sont conformes au règlement et validées par Cyril Ritchie, Président du Comité de vérification et litige.

11:15-13:00 - Événement de réseautage pour les membres de la Conférence des OING - dans le hall devant la salle G.03 2

14:30-16:45 Deuxième session de la deuxième assemblée générale - Ouvert aux membres de la CINGO uniquement

Élection (2e tour)

- La séance commence. Cyril Ritchie préside.
Harry Hummel se retire. Isuf Halimi se retire. Le bulletin de vote électronique est adopté en conséquence.
- Le deuxième vote commence à 2h40 et se termine à 2h46. Quatre scrutateurs sortent de la salle + les représentants du Comité de vérification et litige.

- *Deuxième tour* pour élire 1 membre. Résultat : 82 voix

2 candidats se sont retirés : Isuf Halimi, Harry Hummel.

Invalide : 1

Abstentions : 3

Majorité relative requise.

Iordanis Chorooglou : 37

Grissel Meneses Camacho : 16

Claude Vivier Le Got : 25

RESULTAT : Iordanis Chorooglou a été élu

L'élection s'est déroulée conformément aux règles.

- Cyril Ritchie se retire et Christoph Spreng remercie tout le monde, y compris pour les opérations, merci à tous les candidats, il y avait de l'énergie, dans les préparations et dans la salle aujourd'hui.
- Gerhard remercie Christoph à la fin de son mandat et CS reçoit une standing ovation. CS : Notre slogan : " le sommet post-Reykjavik, le sommet de la mise en œuvre ".
- Gerhard reprend la présidence, mais la cède à Geneviève, confirmant le travail en équipe au sein de la nouvelle Commission permanente.
- Le président et le vice-président sortant prennent en charge la modération. Reconnaissance du secrétariat et des techniciens. Christoph remercie tous les candidats.

6. Présentation des nouveaux comités

6.1 [Comité Territoires inclusifs, environnement et santé](#) (Anne-Marie Chavanon & Elena Curtopassi)

- Permettre à la CINGO de stimuler les organes du CdE à adopter plus de conventions et accords partiels pertinents. (événement à Toulouse + COP29 en Azerbaïdjan)
- **Commentaire** : Suisse (association de 2500 femmes), le verdict a été rendu et l'État a été jugé en violation de la Cour européenne des droits de l'homme.

6.2 [Comité de la société civile sur les droits de l'enfant en Europe : Protéger et promouvoir le bien-être des enfants de tous âges](#) (Ruth Allen en tant que vice-présidente)

- **Questions / Commentaires** :
 - o Église en mouvement : quel âge ont les enfants ? Qu'en est-il des enfants placés dans des institutions fermées ? Ruth : De 0 à 18 ans, c'est une définition internationale.
 - o C'est le travail que nous faisons autour des enfants dans les procédures parentales.
 - o Le comportement de la mère pendant la grossesse peut affecter les enfants, pouvons-nous protéger ces enfants à ce stade ?
Ruth : Je serais ravie d'en savoir plus sur la manière de travailler sur les droits des très jeunes enfants.

6.3 [Comité Éducation pour la démocratie](#) (Arja Krauchenberg)

- Demande d'une prolongation d'un an de leur mandat (ils ont travaillé pendant deux ans jusqu'à présent) et volonté de s'inspirer des pratiques qu'ils ont mises en place en plaçant la qualité de l'éducation au cœur de tout ce que nous faisons.
- La nouvelle stratégie s'appelle "les apprenants d'abord".
- Il s'agirait de deux webinaires, de référentiels d'information, puis d'une recommandation politique qui reprendrait l'ensemble du travail effectué.
- **Questions / Commentaires**
 - o FEDE : qu'entendez-vous par "formation professionnelle pour les enfants" ?
Réponse : Des pratiques éducatives pour les enfants entre 0 et 12 ans, certaines pour les 12-25 ans. Nous voudrions mettre l'accent sur les enfants dans la formation professionnelle, cela varie selon les pays, mais il n'y a pas de programme spécifique pour ces enfants dans le cadre de l'éducation à la démocratie.
FEDE : il existe un groupe de travail et d'experts au CdE

Réponse : il existe un groupe de travail, mais il n'y a pas beaucoup de pratique dans les écoles. Nous sommes heureux de recueillir les pratiques.

- Geneviève Laloy : nous avons une coopération entre les différents comités et organisations, nous pouvons établir des liens et partager des informations entre elles.

6.4 [Comité Droits humains, démocratie et intelligence artificielle : la société civile en action](#) (Gilbert Flam & Thierry Matthieu)

Fin de la session :

- Geneviève passe la parole à Gerhard pour répondre à la question des conflits.
- GE parle de la modération des conflits, ce qui est très important, et lorsque nous parlons du Conseil de l'Europe, il ne s'agit pas d'une institution de maintien ou d'établissement de la paix, mais il est là pour les droits humains, l'État de droit et la démocratie, et il n'y a pas de paix sans eux.
- Le CdE peut donc rétablir et renforcer ces trois principes. C'est le fondement de la restauration de la paix sur la base de ces principes ! Les prochaines visites de pays - par exemple la Bosnie-Herzégovine - nécessitent des solutions où les principes des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit sont respectés et mis en œuvre. Nous ne résoudrons pas ces problèmes à la CINGO, mais nous travaillerons pour aider les victimes de ces impacts, guerres et conflits.
- GE : "Unis autour de nos valeurs" - CdE - mais tous les États membres du CdE ne sont pas à la hauteur de ces valeurs

17:00-17:30 Réunion de l'Assemblée générale d'OING-Service Réunion hybride (Agora G.03 / Kudo)

Mercredi 10 avril 2024

10:00-13:00 Troisième session de la deuxième Assemblée Générale -Ouverte aux membres de la CINGO seulement

Rapporteurs : Ruth Allen et Ciaran King

Le Président Gerhard Ermischer ouvre la session et annonce que le programme des jeunes délégués sera bientôt ouvert aux nouvelles candidatures. Gerhard passe la parole à Geneviève Laloy, vice-présidente, pour animer la session de présentation des nouveaux comités.

7. Présentation des nouveaux comités (suite)

7.1 [Comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel](#)

- Gabriela Frey a présenté la raison d'être du comité : permettre un dialogue constructif entre les religions et les convictions pour aborder les problèmes d'aujourd'hui, et œuvrer à la mise en place d'une plateforme permanente pour un tel dialogue au sein du Conseil de l'Europe (CdE).
- Lilia Bensedrine Thabet continue d'expliquer les objectifs du comité proposé et le plan de travail, y compris le travail au sein de l'UE et des structures du Conseil de l'Europe. Ils impliqueront les jeunes, organiseront un webinaire sur l'éducation au dialogue, collecteront des pratiques inspirantes et travailleront à l'élaboration d'une boîte à outils.
- Gabriela et Lilia répondent à la question de savoir comment le comité aborde la question de l'égalité des sexes dans son travail, en expliquant que cette question est intégrée dans le travail et les membres de différentes religions. Davantage d'hommes sont encouragés à rejoindre le comité.

- Commentaire d'une OING interconfessionnelle en ligne : La proposition est passionnante et l'orateur se félicite de la future coopération avec le comité et soutient la direction féminine de cet ordre du jour. Ils prendront contact après l'Assemblée générale, ce dont se félicitent les auteurs de la proposition.
- Geneviève (vice-présidente) souligne l'importance de favoriser le dialogue entre les membres et entre les comités.

7.2 Comité des questions migratoires

Présenté par la nouvelle présidente proposée, Christine Monty (OENDDF) et Daniel Guery (vice-président).

- La proposition est une continuation du travail du comité précédent avec un nouvel accent sur les difficultés de réinstallation/logement. Le comité restera également attentif aux questions de migration contemporaines, d'où le nom - traitant de la question de la "migration" - et le rôle important de la CINGO dans le traitement de ces questions. Le comité coordonnera les actions dans toutes les parties principales du CdE et se concentrera sur les résultats. Il s'agit d'un objectif important (transversal) pour l'ensemble de la CINGO.
- **Questions /Commentaires :**
 - o En ce qui concerne la proposition du Royaume-Uni de renvoyer les demandeurs d'asile "illégaux" au Rwanda, que pouvons-nous faire pour nous opposer à cette politique inhumaine ? Reconnaissance de ce problème et réponse que l'APCE s'en occupe.
 - o Les commentaires de l'assemblée indiquent que le travail du comité est bien perçu et applaudi.
 - o Commentaires sur la publicité anti-immigrés liée aux élections en Espagne. Christine souligne l'importance de la lutte contre cette publicité lors des prochaines élections.
 - o Question sur l'amélioration de l'accès à l'enseignement des langues. Ce sera l'un des sujets abordés lors du prochain webinaire.

7.3 Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes

- Anita Schnetzer-Spranger (co-présidente proposée) fait une présentation. La proposition est de continuer le comité précédent (pas de changement de nom) car le genre est toujours une question centrale et transversale pour la CINGO et le Conseil de l'Europe. Elle explique la raison d'être du comité et passe aux sujets prioritaires, notamment la formation des membres de la CINGO et de nos ONG sur les éléments de la convention d'Istanbul, y compris les stéréotypes de genre, le sexisme et le changement d'attitude des hommes et des garçons. Elle mentionne le récent (ancien) document du commissaire aux ressources humaines sur les droits des femmes.
- Les droits sexuels et reproductifs et la discrimination sur le lieu de travail sont d'autres thèmes à prendre en considération. Le comité travaille avec les organes du Conseil de l'Europe pour trouver des solutions et planifie également des événements avec les jeunes. Le comité accueille volontiers de nouveaux membres.
- Commentaire de l'assemblée : le comité prend-il en compte l'intersectionnalité ? Anita répond que le comité aimerait approfondir cette question, mais qu'elle a besoin de l'aide d'autres experts.

7.4 Comité "Sports et droits humains"

- Nouveau comité présenté par la co-présidente proposée, Maritchu Rall. Il s'agit d'un nouveau sujet pour la CINGO. Il est une priorité pour le CdE - le sport est important pour les droits et le bien-être, en particulier pour les jeunes. La lutte contre les discours et les actions haineux et la lutte contre le racisme et la discrimination dans le sport sont également des priorités. L'inégalité d'accès au sport

est également une question de droits et les bénéficiaires du sport devraient être ouverts à tous. C'est aussi une question pour les migrants, car le sport peut être important pour l'intégration.

- Le comité travaillera avec les organes du CdE travaillant sur le sport, y compris l'APCE. Maritchu a remercié les collègues de la CINGO pour l'aide reçue dans la soumission de cette proposition.
- Le co-président proposé, Arthur Garrido, a parlé de la double importance du sport dans la lutte contre la discrimination et de la lutte contre la discrimination dans le sport, et des liens avec le travail de la CINGO sur l'immigration et la jeunesse. Le comité va promouvoir l'importance de l'accès au sport pour la santé physique et le bien-être tout au long de la vie. Il a également noté l'importance de la socialisation, du bien-être social et de l'émancipation par le sport, en particulier pour les filles et les jeunes femmes et les communautés immigrées qui peuvent avoir un accès plus limité au sport.
- **Questions / Commentaires**
 - o L'auditoire soutient la présentation et l'enrichit d'autres idées, notamment sur l'importance du sport et des activités informelles et sur la manière de lutter contre la violence dans le sport,
 - o les questions particulières concernant les raisons pour lesquelles les personnes fragiles ou handicapées et les personnes vivant dans des conditions dangereuses ne peuvent pas accéder aux activités sportives ou physiques. Ces idées ont été accueillies favorablement par le comité.

8. Vote sur les nouveaux comités et élection des présidents de comités

Toutes les propositions des comités ont été adoptées par l'Assemblée générale. Tous les candidat.e.s au poste de président.e ou co-président.e ont été élu.e.s par l'Assemblée générale (voir ci-dessus).

9. Nomination de 5 membres du Comité de vérification et litige, proposés par la Commission permanente, pour un mandat de trois ans (2024-2027) (15 minutes)

- Président - Cyril Ritchie (Civicus, Alliance mondiale pour la participation des citoyens)
- Marie-Claire Galibert (Fédération internationale des Associations de Personnes âgées, FIAPA)
- Anne Kraus (CISV International)
- Michalis Mittas (European Young Bar Association, EYBA)
- Marie-Christine Davy, (Religieuses en Europe contre la traite et l'exploitation, RENATE)

10. Nomination de 5 membres du Comité d'appel, proposés par la Commission permanente, pour un mandat de trois ans (2024-2027) (15 minutes)

- Président - Jean-Jacques Kuster, Union Européenne des Greffiers de Justice (EUR)
- Daniel Guery, Mouvement international d'Apostolat en milieux sociaux indépendants (MIAMSI)
- Harry Hummel, Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)
- Tracey Martin, Conseil Quaker pour les Affaires Européennes
- Harry Rogge, Association Européenne des Géographes (EUROGEO)

14:30-18:00 Quatrième session de la deuxième Assemblée générale

- Le président Gerhard Ermischer ouvre la réunion. Il indique que le travail sur une stratégie pour le nouveau mandat est en cours et que des informations seront communiquées après l'Assemblée générale sur la manière dont les membres peuvent apporter leur contribution.
- Gerhard, notant les préoccupations récentes concernant l'augmentation des "diffamations", des campagnes illégales et de la législation à l'encontre des ONG dans les Etats membres, a présenté un exposé du Réseau européen d'action sociale (European Social Action Network - ESAN).

- Dans le cadre des études menées par le Conseil d'experts sur le droit des ONG, ESAN a organisé une réunion informelle sur les *"Menaces sur les droits, les libertés et la capacité d'action des associations, la place des associations dans la société civile aujourd'hui et demain"*. Jeremy McBride (Conseil d'experts de la CINGO sur le droit des ONG), Ciaran King (Comité permanent de la CINGO) et Christophe Spreng (Comité permanent de la CINGO) ont participé à cette réunion.
- Gianluca Mengozzi, président de l'association ARCI, membre d'ESAN, a présenté les conséquences négatives de la "réforme du troisième secteur" sur la vie des associations en Italie : réduction des ressources financières par le biais de la fiscalité, enregistrement administratif et contrôle bureaucratique, instrumentalisation par les autorités publiques, etc.
- Camille Vega, secrétaire général du Secours populaire français, s'est inquiétée de l'atteinte portée aux droits des associations et à leur capacité d'agir dans un esprit de générosité publique et de bénévolat.
- Les débats ont révélé qu'au-delà des attaques frontales (stigmatisation des migrants et des réfugiés, questions de genre, LGBT, etc.), notamment dans le domaine juridique, les atteintes aux droits et libertés des associations, à leur indépendance et à leur capacité d'action sont multiples selon les pays.
- Suite à cette discussion, il a été jugé utile d'envisager, en coordination avec la Présidence de la Conférence et le Conseil d'experts, la création d'une cellule de veille ou d'un observatoire qui aurait pour but de collecter des informations dans chaque pays par l'intermédiaire des membres de la Conférence afin de dresser un inventaire, une carte de l'Europe des atteintes aux droits et libertés des associations.
- Pour l'heure, il a été suggéré de poursuivre le travail de développement du sujet afin de préciser et d'affiner les différents types de situations auxquelles sont confrontées les ONG, éventuellement par l'élaboration d'un questionnaire à destination des associations. Par ailleurs, avec le soutien du Secrétariat de la Conférence, les travaux de protection des libertés des ONG et des journalistes déjà en cours seront identifiés, notamment ceux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- Gerhard a salué l'utilité de ce groupe ad hoc, un exemple de la manière dont de telles initiatives informelles peuvent être prises.

11. **Présentation d'une [nouvelle stratégie sur l'égalité](#) (en anglais uniquement)**

Anita Schnetzer-Spranger a présenté le document élaboré à la suite de la réunion pré-GA en octobre 2023. Le document propose plusieurs façons de faire progresser le genre en tant que thème transversal au sein de chaque comité, dans le cadre de son propre mandat.

- La nouvelle stratégie 24-29 du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est disponible sur le site web à l'état de projet final.
- Gerhard remercie Anita pour le document et note que le comité pour l'égalité des sexes du Conseil de l'Europe a remarqué la stratégie et souhaite un dialogue, il présentera donc les parties. La nouvelle stratégie est bien accueillie et tous les membres de la CINGO sont encouragés à la lire et à s'y engager.

12. **Projet de [communication sur les migrations et le contexte électoral](#) préparé par le Comité des droits des personnes migrantes - pour approbation par la Conférence des OING**

- Christine Monty et Daniel Guéry ont présenté une proposition de déclaration sur l'intégration et les droits des personnes migrantes dans le contexte des prochaines élections et des risques de campagne politique anti-migrants. La déclaration établit un lien entre la lutte contre les discours/actions de haine au sein des populations et la nécessité de s'attaquer à la pauvreté, aux inégalités et à l'intégration communautaire.
- Le document note que les migrants deviennent souvent les boucs émissaires de tous les maux sociaux. L'injustice devient le message, car les gens sont en concurrence pour les ressources.

- Une discussion s'ensuit sur la formulation précise de la déclaration (qui a été incorporée dans la version finale de la déclaration publiée sur le site web de la CINGO).

Pour 39 - Abstention 4. La motion est adoptée.

13. Intervention de M. Matjaž Gruden, Directeur de la Démocratie, pour donner une perspective d'avenir

- Gerhard souhaite la bienvenue à M. Gruden qui félicite le président et les vice-présidents pour leurs nouveaux mandats.
- M. Gruden dirige la nouvelle direction de la démocratie. Celle-ci a été créée pour aider les États à atteindre et à maintenir des normes démocratiques élevées. La nouvelle direction a réorganisé ses responsabilités et s'occupe désormais de la société civile. La direction est également responsable des questions relatives à la liberté des médias et des journalistes.
- La direction est nouvelle et la CINGO a la possibilité de façonner son avenir après le sommet de Reykjavik. Elle comprend un nouveau comité intergouvernemental sur la démocratie - un investissement important. Le CDDEM aura un mandat plus large que le CDEM précédent, y compris la révision des normes à la lumière de Reykjavik. Il est ambitieux : il s'agit d'aider les États membres à mettre en œuvre les objectifs de Reykjavik et de renforcer la contribution de la société civile, y compris les relations de la CINGO avec le Conseil de l'Europe. Il réaffirmera l'importance de la société civile dans une démocratie authentique et se concentrera sur les forces et les menaces qui pèsent sur l'espace civique. Le comité d'experts de la CINGO sur la législation relative aux ONG jouera un rôle très important à cet égard. Le travail avec la société civile ira au-delà du statut participatif et du statut d'observateur et inclura davantage de contacts avec les ONG. Le comité se réunira en mai 2024 pour examiner une série de questions relatives à la société civile.
- Le CDDEM travaillera avec d'autres comités intergouvernementaux et reliera les travaux intergouvernementaux sur la démocratie au Forum mondial annuel de la démocratie (6-8 novembre – N.B. juste après les élections américaines) afin de renforcer la démocratie dans le monde.
- M. Gruden a souligné l'importance de rapprocher les cultures de la société civile et des organes politiques au sein du Conseil de l'Europe. Les organes gouvernementaux doivent reconnaître et apprécier les perspectives de la société civile/des ONG (et pas seulement l'inverse) et les efforts doivent se concentrer sur la transformation de l'engagement de principe en faveur de la coopération en actions concrètes. Le Conseil de l'Europe reste le seul à travailler en profondeur avec la société civile par rapport à d'autres organismes similaires. Des raisons d'être fiers et de s'améliorer.
- La feuille de route de Reykjavik prévoit d'améliorer les diverses modalités d'engagement avec au-delà de la CINGO et du CDDEM, en cherchant à intégrer les approches d'inclusion des SC. Il s'agit également d'examiner comment fournir davantage d'informations aux SC et faciliter une interaction plus importante et de meilleure qualité, et d'allouer les ressources nécessaires à cet effet. Les gouvernements doivent considérer qu'il s'agit d'un investissement dans la qualité de leur travail et dans les méthodes de travail normales du CdE.
- **Questions / Commentaires**
Les participants ont ensuite discuté des sujets suivants
 - Culture de collaboration entre la société civile et les gouvernements au sein du CdE
 - Comment influencer le Conseil des ministres sur les questions de migration
 - La perte d'espace au sein de l'APCE pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel
 - Le fait que la "feuille de route" n'ait pas été élaborée en collaboration avec la société civile, mais qu'elle émane du bureau du secrétaire général.

Gerhard a conclu la session en notant que l'objectif est de passer d'un "statut participatif" de la société civile à une véritable participation.

14. Présentation par Mme Tanja Kleinsorge, chef du département "Processus de Reykjavik et environnement", Direction générale des droits humains et de l'État de droit, des travaux du nouveau département et de la task force intersecrétariat sur l'environnement.

- M. Gerhard présente Mme Kleinsorge, qui rappelle que les recommandations de la Conférence de Reykjavik sont holistiques et couvrent toutes les valeurs clés du CdE : environnement, droits humains, l'État de droit et la démocratie, qui sont tous couverts par le portefeuille de Mme Kleinsorge.

Mme Kleinsorge a présenté l'efficacité du CdE à travers le fonctionnement de ses différentes parties ensemble. Elle est détachée auprès de l'APCE pour un an afin de travailler sur la crise planétaire, de faire de l'éducation et de la formation une priorité. Elle travaille sur les éléments d'un plan d'action pour l'avenir de l'Union européenne. Elle travaille sur les éléments d'une stratégie en attendant les décisions de la session ministérielle de mai.

- Le Conseil de l'Europe a réduit son financement et s'est concentré sur l'environnement, mais il a désormais un mandat et le secrétariat soumet des propositions aux ministres pour obtenir des progrès.
- Gerhard a fait remarquer que ses propos reflètent les commentaires de notre représentant, Greenpeace, sur la difficulté de la nouvelle structure
- Une discussion s'ensuit, avec notamment des questions sur l'affaire climatique jugée avec succès par la Cour européenne des droits de l'homme le 9th avril 2024 (<https://www.coe.int/en/web/portal/-/three-climate-change-rulings-from-the-european-court-of-human-rights>). Cette affaire a donné raison à des victimes potentielles qui étaient membres d'une association. Le droit à un environnement sain est inclus dans le processus de Reykjavik. Nécessité d'ancrer le droit à l'environnement dans les instruments juridiques. Les juges de la Cour européenne des droits de l'homme ont exprimé leur désaccord avec l'application de la loi dans cette affaire, estimant qu'il s'agissait d'un "activisme judiciaire", ce qui pourrait conduire à demander à la Cour de se ressaisir.
- Gerhard remercie Mme Kleinsorge pour sa présentation.

15. Synthèse et perspective du nouveau mandat, lancement d'une nouvelle stratégie pour la CINGO

- Gerhard introduit la dernière session. Une nouvelle stratégie triennale de la CINGO sera développée. La nouvelle Commission permanente s'est réunie et a décidé d'un processus pour développer la stratégie. Cela comprendra un court questionnaire pour les membres basé sur les priorités du processus de Reykjavik.
- Un premier projet de stratégie sera publié et des commentaires seront recueillis. Le deuxième projet sera discuté lors de réunions en ligne avec interprétation. Un troisième projet sera envoyé et fera l'objet d'un vote pour adoption lors de la session d'octobre 2024.
- Gerhard a également noté que certains de nos membres sont attaqués par des lois répressives, des calomnies, des "fake news" et du harcèlement. Un groupe de travail sera mis en place afin de trouver un moyen de répondre et de soutenir les membres confrontés à de telles actions.
- Nous mettrons en place une task force Reykjavik par l'intermédiaire de la Commission permanente - un groupe de coordination.
- Nous allons revoir et développer le projet jeunesse, notamment en faisant participer de jeunes collègues à la conférence dans le cadre d'une approche générale.
- Un manuel sur la société civile et le CdE est en cours de révision et sera bientôt finalisé et disponible en ligne. Il inclura les meilleures pratiques et la coopération entre les gouvernements et la société civile.
- **Avis :**
Manifestation du 21 juin sur la migration, sur place et en ligne - tous les participants sont les bienvenus

- **Important** Examen quadriennal de la conformité des OING - le 15 avril, tous les représentants recevront un lien vers un questionnaire leur permettant de fournir des informations et de mettre à jour la base de données. Le questionnaire doit être renvoyé avant la date limite du 15 juin pour garantir le maintien du statut.
- Question de l'assemblée sur le processus de soumission et le souhait de pouvoir voir toutes les questions avant de les télécharger. Le secrétariat se penchera sur cette question.
- **L'assemblée félicite le Président**, Gerhard, et l'équipe pour la bonne gestion de la session de printemps, ainsi que toutes les OING présentes. Demande d'une session de formation/intégration pour les nouveaux membres, et de plus d'informations sur le site web afin de le rendre plus accessible et attrayant.

Clôture de la session à 17h03

16. Date de la prochaine session : Strasbourg, 14-16 octobre 2024